

### Pourquoi un réseau régional des territoires forestiers ?

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la première région française en volume de bois sur pied avec près de 500 millions de mètres cubes. La forêt et toutes les industries du bois font vivre en direct 60 000 personnes dans 18 000 entreprises.

Dans les territoires avec des forts enjeux sur la filière Forêt-Bois, des chartes forestières territoriales sont mises en œuvre avec des chargés de mission à temps plein ou à temps partiel. S'il n'y a pas de charte forestière territoriale, il peut alors s'agir de stratégie forestière locale, ou d'actions menées localement par des agents de développement multithématiques.

Après avoir coordonné un groupe de travail régional sur le foncier forestier, Cap Rural a animé un groupe de travail « Valorisation du bois local » composé de territoires forestiers volontaires. Celui-ci a eu pour vocation d'apporter une vision territoriale de cet enjeu, en complément des approches des acteurs régionaux de la filière. Dans la continuité de ces deux groupes de travail, sous l'impulsion de la région Auvergne-Rhône-Alpes et à la demande de territoires forestiers, Cap Rural met en place un réseau régional des territoires forestiers qui abordera les sujets de la filière avec une approche technique. Ce réseau aura pour vocation de :

- Partager les réalités et les problématiques de terrain, permettre des échanges d'expériences de conduite de projets locaux ;
- Travailler sur les freins et leviers pour dynamiser la filière localement mais aussi à des échelles interterritoriales ;
- Favoriser les échanges entre les territoires organisés, les départements, la région et l'Etat ;
- Proposer des pistes d'actions auprès des pouvoirs publics.

---

### Une rencontre pour qui ? Et pourquoi ?

Cette première rencontre s'adresse aux chargés de mission des territoires forestiers et aux agents de développement qui mènent des actions sur la thématique forêt-bois. Elle aura pour objectifs de :

- Permettre l'interconnaissance entre les participants et partager sur les enjeux et problématiques des territoires ;
- Echanger sur les modalités futures de fonctionnement du réseau régional et identifier les sujets à travailler prioritairement ;
- Partager sur l'implication des chargés de mission dans cette dynamique de réseau ;
- Etre informé des réflexions en cours pour la prochaine programmation FEADER sur les financements de l'animation des territoires forestiers.

---

## En pratique

→ **Mardi 23 février 2021 de 9h30 à 12h00 en visioconférence**

→ Inscription obligatoire avant le 18 février 2021

→ Contact : Patrick Grimault, chargé de mission Mises en réseaux et sujets émergents, Cap Rural, 06 12 06 74 23, [reseaux.emergence@caprural.org](mailto:reseaux.emergence@caprural.org)